



20, rue du Comte de Flandre
20, Graaf van Vlaanderenstraat
Bruxelles - 1080 - Brussel
Tél: 02/412.37.51
E-mail :
molenbeek@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be
Service/Dienst : SECRETARIAT
Réf/Ref : 8580
Annexes/Bijlagen : /

Monsieur Abdellah Achaoui
Conseiller communal
Avenue de la Liberté 83 boîte 6
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek, le 14 mars 2017.

Sujet: votre question écrite du 22 février 2017 concernant l'Ecole des Jeunes.

Monsieur le Conseiller communal,

Lorsque nous avons appris par les médias qu'il y avait un dysfonctionnement au niveau de l'équipe des jeunes du White Star, nous nous sommes empressés la Bourgmestre, l'Echevine de la Jeunesse et l'Echevin des Sports, de très rapidement rencontrer les parents qui se plaignaient de ne pas avoir reçu leurs tenues vestimentaires.

La priorité du Collège, c'est de pouvoir garantir un encadrement de qualité à tous les enfants de toutes les écoles de football qui sont actives sur notre territoire. Nous avons eu des échanges, non seulement avec les parents et les entraîneurs, mais nous avons eu également des contacts avec plusieurs responsables, et il est vrai qu'il s'est avéré qu'il y a eu des dysfonctionnements et qu'au moment où nous nous sommes inquiétés du sort et de l'avenir - parce qu'il y avait aussi un problème de licence qui avait été relayé dans la presse comme quoi le risque que le club n'ait pas sa licence pour terminer la deuxième partie de la saison - ça aurait eu des conséquences sur la pérennisation de l'avenir de l'Ecole des Jeunes.

Nous avons pris tous les devants pour nous assurer que, si ça devait être le cas, nous puissions récupérer cette école des jeunes. La Fédération belge prévoit les dérogations pour pouvoir continuer l'activité sportive et à ce moment-là, nous allions continuer à assurer l'encadrement des jeunes dans le cadre d'une participation au championnat et des entraînements. Ça n'a pas été le cas, le White Star a obtenu sa licence et a continué à fonctionner. Ceci dit, il y a un certain nombre de jeunes qui ont quitté l'école. On parle d'un nombre entre cinquante et nonante, nous n'avons pas les chiffres précis. Ils auraient rejoint d'autres équipes de la commune et d'autres communes, mais nous restons vigilants quant à ce qui va se passer dans les mois à venir.

Par rapport à d'autres écoles des jeunes, nous avons un très bon contact. Nous avons fait en sorte qu'ils puissent tous trouver des créneaux, et alors que la polémique grondait au sein du Conseil communal, que les tractations étaient en cours, nous avons donné plusieurs réponses afin de nous assurer que toutes les équipes puissent trouver des créneaux. On a pu trouver une solution durable, qui s'inscrit dans le temps, grâce à la bonne volonté de tous les responsables de l'Ecole des Jeunes.

Par rapport à l'éventualité de la création d'une école des jeunes para-communale, nous l'avons déjà évoquée en Conseil communal où nous avons tous convenus que ce n'est plus d'actualité, que la Commune organise une école des jeunes parce que celle qui est en dissolution aujourd'hui, l'a été non pas pour des raisons de mauvaise gestion, mais parce qu'il y a eu quelques soucis très importants durant les décennies de son existence, soucis qui ont fait qu'il était préférable que les responsables de la Commune, et en l'occurrence les politiques, n'aient rien à faire dans une structure liée au football. Néanmoins, nous avons l'obligation en tant que propriétaires de l'infrastructure, de nous assurer que

tous les clubs qui sont des structures privées, respectent certains engagements par rapport à l'occupation de l'infrastructure. Nous avons également comme exigence qu'ils puissent donner le meilleur encadrement à nos jeunes, quel que soit le nom du club. Jusqu'à présent, nous avons les garanties, à part les dysfonctionnements que nous avons dû gérer, mais nous restons proactifs en la matière. Le Collège est toujours disposé à assurer la continuité de l'encadrement des jeunes, si cela s'avérait nécessaire.

Par rapport à la situation financière des clubs, nous n'avons aucune information, si ce n'est ce qui paraît dans la presse. Par contre, au niveau des structures qui encadrent les jeunes, nous avons trois grosses structures, ainsi que la structure RWDM et FC Girls. Pour les chiffres exacts, nous sommes à peu près à 500 jeunes au White Star, à peu près à 400 jeunes au RWDM et à peu près à 500 jeunes à l'Académie FC Jeunesse et nous sommes à 160 jeunes filles encadrées par le FC RWDM Girls, à quelques unités près. Ce sont les chiffres que rentrent les clubs dans le cadre de leurs demandes de subventions.

Nous vous rappelons que ce sont des structures d'ordre privé, au niveau juridique, et donc leurs sources de financements sont multiples. Nous ne pouvons donner avec précision les chiffres en ce qui concerne les subventions que la Commune donne. Il faut savoir qu'historiquement, lorsque la COCOF ou la Région octroyait un subside, la Commune était une boîte aux lettres, nous recevions l'argent que nous donnions et nous collections les justificatifs que nous renvoyions aux pouvoirs subsidiaires. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, les subsides se donnent en direct et la Commune n'a plus de vue, et donc nous ne pouvons pas répondre avec précision quant aux montants exacts que perçoivent les clubs, sans compter qu'il y a aussi un mécénat privé, il y a du sponsoring, sur lequel nous n'avons aucune vue.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal,

Jacques DE WINNE.

L'Echevin des Sports,

Ahmed EL KHANNOUSS.

Vous n'avez pas voulu me croire, nous croire et nous écouter dans ce dossier douloureux et cela malgré les nombreuses interpellations, questions d'actualités et recommandations formulées.

Le chaos tant redouté par les jeunes de notre école, par les parents, entraîneurs et responsables de l'école, est très très mal vécu et nous inquiète plus que jamais.

La récente sortie médiatique rejetant la responsabilité et la faute sur les parents me scandalise et m'oblige à nouveau à réagir.

Outre les accusations graves et non fondées, l'idée de créer une nouvelle ASBL avancée dans la presse, semble être la solution proposée pour calmer les esprits :

Questions :

1° Pourquoi accuser et rejeter la faute sur les parents?

2° En quoi la création d'une nouvelle ASBL est-elle LA SOLUTION?

3° Quid de l'aspect juridique de celle-ci et quel sera son mode de fonctionnement?

4° Quid du retour de Monsieur BICO aux commandes de sa structure liée par une convention à durée indéterminée ?

5° Quid du matricule et les exigences liées à cette démarche éventuelle?

6° Quid du financement communal et/ou autres, nécessaire et indispensable à la continuité de l'école? Quel en est le degré de certitude?

7° Quid de la durée du nouveau projet, temporaire ou longue durée?

8 ° S'agira-t-il d'une ASBL politisée, oui ou non ?

9° Quid de la vente du matricule et les répercussions certaines pour notre école?

10° Selon Madame la Bourgmestre, il semblerait que le RWDM serait en pole position pour reprendre l'école? Si oui, quel en est le niveau des pourparlers à ce stade? En tant qu'échevin, opposeriez-vous comme vous l'avez fait par le passé à cette nouvelle piste et/ou solution envisagée par la Bourgmestre et d'autres?

11° Dans le cas contraire, comment voyez-vous la cohabitation d'une nouvelle ASBL dans le borbier actuel?

12° Pour couper court à certaines rumeurs injustes et infondées, pouvez-vous nous faire rapport (détaillé) des cotisations réellement payées par les parents et les divers flux financiers comptabilisés?

13° Pouvez-vous nous préciser le montant exacte qui, selon la presse a été enlevé par le nouveau Directeur General du RWS ?

14° Vous avez précisé qu'une action en justice serait introduite par vos soins à l'encontre du responsable du RWS, votre ami John Bico? S'agit-il d'une éventualité ou simplement d'une sortie hasardeuse?

D'avance je vous remercie pour vos réponses claires et sans ambiguïtés

Abdel Achaoui